Conseil des parents du 23 juin 2016

Présents :
M. Philippe Goujon, maire de l'arrondissement
Mme Malassis, adjointe au maire pour la petite enfance ;
Mme Charpentier, conseillère déléguée pour la petite enfance ;
Mme Tisal, coordinatrice des crèches Nord,
Mme Hec, coordinatrice des crèches Ouest ;
Mme Chauveau, coordinatrice des crèches Est ;
Mme Bismuth, présidente du conseil des parents.

L'ordre du jour de cette séance a été divisé en 5 sections :

- **Sécurité**
- **Environnement**
- **Organisation**
- **Santé/hygiène**
- **Personnel**

M GOUJON a inauguré la séance par un tour d'horizon des avancées en matière de crèches, et de travaux prévus.

Après une rencontre avec la DFPE, il s'avère que la mise à disposition de l'arrondissement d'une trentaine de berceaux à Balard, au ministère de la Défense est plus compliquée que prévu. En effet, le ministère souhaite réserver ces berceaux à des familles de fonctionnaires. Or la CAF, qui subventionne les crèches ne peut accepter ce type de discrimination.

En 2018 :

- 99 berceaux seront ouverts aux Périchaux (Porte de Vanves) dans le cadre de la restructuration du quartier.
- La crèche Keller sera déplacée sur le terrain de sport du collège Appolinaire. 99 berceaux sont prévus. Une réflexion autour du réaménagement de la dalle est en cour de réflexion.
- La crèche Modigliani sera restructurée pour accueillir 83 berceaux.

La crèche Capitaine Dronne (Montparnasse) sera restructurée : la halte garderie deviendra une crèche familiale.

Dans l'opération Lourmel-église, une halte garderie ouvrira en septembre.

La réhabilitation du groupe scolaire Olivier de Serre a permis la libération d'une parcelle. Anne Hidalgo a donné son accord de principe sur la réalisation d'une crèche qui devrait ouvrir ses portes en 2020.

La nouvelle crèche Falguière ouvrira ses portes en mars 2017, après 3 ans de retard. Elle fonctionnera en délégation de service public.

Rue du Bessin, le centre d'hébergement pour migrants deviendra une crèche à l'horizon 2019. Les travaux de rénovation devraient commencer en 2017.

Une convention avec APHP a été signée par la ville de Paris afin d'obtenir une centaine de places dont 13 dans le 15ème arrondissement.

En ce qui concerne la crèche Théodore Deck et les travaux sur le site RATP, le jardin de la crèche sera conservé dans les mêmes proportions, du côté de la cour de la RIVP. Un halte garderie ouvrira

aussi ses portes dans un des nouveaux bâtiments (2e partie du projet après 2020).

Le bémol à tous ces projets c'est le manque de personnel : il faut trouver les professionnels, ce qui ne dépend pas de la mairie.

M Goujon termine cet état des lieux par quelques chiffres : l'arrondissement est très en retard en matière de structure de garde d'enfants. Seule une famille sur 5 voit sa demande satisfaite contre 100% dans d'autres arrondissements. Il rappelle enfin que les personnels du type auxiliaires et puéricultrices sont prioritaires dans les commissions d'attribution de logements.

Un parent élu interpelle le maire au sujet des critères d'attributions des places en crèches, qui seraient trop obscures. Il se demande si la création d'un barème avec des points comme cela se fait dans d'autres arrondissements ne mettraient pas fin à ce flou.
M. le Maire rappelle que les commissions d'attributions de places en crèche sont paritaires (composées de médecins de la PMI, d'élus de toutes tendances, des coordinatrices et de directrices de crèches.)

Il n'est pas favorable au système de cotation car il ne prend pas en compte les considérations humaines. Il souhaite favoriser les familles dont les parents ont un métier d'utilité publique (enseignants, puéricultrices, policiers, pompiers, infirmières...) ou une situation personnelle particulière. Il pense que les critères sociaux et de revenus ne suffisent pas. Il y a des cas humains que les points ne prennent pas en compte. Il admet que la cotation permet une certaine équité mais qu'il manque de finesse.

C'est pour cela que la présence des directrices de crèches est indispensable puisqu'elles seules connaissent les familles et leurs parcours.

Au sujet des 3 vœux faits par les parents au moment de la demande de place. Mme Chauveau répond que la commission essaie de placer les enfants au plus près du domicile des parents. Le principe est de ne laisser aucune place vacante.

Une maman souligne l'injustice pour les enfants nés en fin d'année puisque les commissions ont déjà eu lieu. Mme Chauveau répond que les mairies ne peuvent pas se permettre de laisser des places vacantes entre septembre et janvier. Mme Malassis complète en indiquant que la CAF menace de réduire les subventions si des places sont libres, elle incite donc la ville à remplir ses établissements avant le 1er novembre.

Il est aussi rappelé que chaque groupe d'enfants doit être composé à parité de garçons et de filles, nés de chaque mois de l'année. Les fratries sont favorisées. Une attention particulière est aussi accordée aux familles qui arrivent dans notre arrondissement et qui bénéficiaient déjà d'une place en crèche.

Mme Hec conclut par un chiffre : une place de crèche coûte 14 000€ par berceau par an en frais de fonctionnement.

Sécurité :

1. **Danger d'un passage pour piéton rue Lecourbe - carrefour Croix Nivert-Duranton** (cf. en rouge sur le plan en PJ) **:** les voitures ne voient pas le feu et roulent vite dans cette grande ligne droite. Ce passage piétons est fréquenté par de nombreuses familles de la crèche Croix Nivert et des écoles Théodore Deck : plusieurs remontent des frayeurs en traversant ce passage. Est-il possible d'ajouter un signal lumineux qui attirerait davantage l'attention des voitures ?

La rue Lecourbe va être recalibrée : la zone de livraison qui se trouve au niveau du numéro 165 deviendra un stationnement vélo en vis-à-vis duquel sera placé un stationnement moto pour dégager la visibilité.
Devant la rue Théodore Deck, la circulation va être modifiée par les travaux de la RATP et l'ouverture de la rue Théodore Deck à la circulation.

2. **Sécurité esplanade crèche Keller** (cf. point 7 du précédent CR) : la rencontre entre la DFPE et Monsieur le Maire a-t- elle eu lieu ? Quelles sont les conclusions?

La crèche sera déplacée et la société qui gère la Tour Keller est en négociation avec La Poste pour la création d'un jardin sur cette dalle de façon à faire revenir les familles et du coup décourager les squats de jeunes. Il a été décidé que la crèche serait construite en hauteur, avec nouveaux bâtiments dits « légers » , afin que la construction soit plus rapide.

3. **Rénovation baies vitrées crèche Keller** : un enfant s'est cogné dans une des baies vitrées donnant sur la terrasse. Un impact a été fait sur une des vitres. Si la chute avait été plus violente, la vitre se serait brisée. Les parents s'interrogent sur la qualité du matériel. Des travaux de rénovation de ces baies peuvent-ils être envisagés ?

Il s'agit d'un vitrage simple qui ne peut se briser en cas d'impact (feuilletage). Un film plastique a d'abord été posé afin d'éviter que les enfants ne se blessent. La vitre a été très vite remplacée. Il n'est pas à l'ordre du jour de faire changer les ouvertures étant donnés les travaux à venir pour cette crèche.

4. **Passage piéton dangereux devant la crèche Felix Faure** : les voitures roulent vite et la visibilité est réduite avec les voitures stationnées. Est-il possible d'installer un ralentisseur pour réduire la vitesse des voitures ?

Il est prévu un comptage pour mettre en place des coussins berlinois afin d'obliger les voitures à ralentir.

5. **Chiens aux abords de la crèche Barge :** régulièrement, des chiens d'attaque (type pittbul) se promènent voire stationnent aux abords directs de la crèche sans laisse ni muselière (parvis piétons devant la crèche et espaces verts ouverts sans grillages). Considérant les nuisances d'hygiène (déjections canines aux abords immédiats de la crèche), et compte-tenu du danger que représentent ces types de chiens pour les enfants, est-il possible de mettre en place une "surveillance" afin de rappeler les règles de sécurités aux propriétaires de ces chiens ? De même, est il possible de clôturer les "espaces" verts afin que ceux-ci ne soient plus accessibles aux chiens et réduire l'envie des maîtres de rester là ?

Il est prévu une restructuration complète de ce quartier. Un projet est à l'étude mais les terrains appartiennent à beaucoup de monde. Il est notamment prévu de faire redescendre le conservatoire.

La DPP a des agents qui viendront verbaliser les propriétaires de chiens si nécessaire.
Un parent rappelle que ce type de chien est interdit et qu'il faut donc appeler la police qui est débordée par les événements sportifs et sociaux.

6. **Vol de poussettes** : *pour rappel, ce point à été remonté à la DFPE qui précise en effet que les installations de caméras sont réglementées et doivent être reliées à un poste de police. Ceux-ci n'ont pas les capacités suffisantes actuellement pour gérer la surveillance des locaux à poussette. Nous répétons une nouvelle fois l'importance de la vigilance de chacun : ne pas pas laisser entrer une personne inconnue même accompagnée d'un enfant.*

Quelques parents des crèches Lowendal et Frédéric Mistral profitent de ce point pour alerter Mme Malassis sur des changements de codes qui n'ont pas été faits depuis longtemps.

Il est par ailleurs conseillé aux parents victimes de vols de poussettes de porter plainte : certaines poussettes ont été retrouvées sur des sites de vente en ligne. Les poussettes de la marque Yoyo (même cadenassées) semblent les plus visées.

<u>Environnement :</u>

1. **Squat du hall du gymnase Keller :** une dizaine de personnes « squattent » en fin de journée et la nuit, le hall du gymnase avec notamment des enfants en bas âge. Compte tenu des intempéries qu'il y a eu ces derniers temps nous nous interrogeons sur les qualités de vie de ces adultes et de ces enfants. La Mairie ne pourrait-elle pas prévoir quelque chose ?

Cette question sera communiquée au service de nuit pour prendre contact avec ces personnes. C'est un problème récurrent qui a déjà touché la crèche Lacordaire.

2. **Panne d'ascenseur crèche Lowendal** : l'ascenseur est toujours en panne (ce serait un problème de boutons). Ce point a-t- il été remonté et si oui quand sera t-il réparé ?

Traité.

3. **Parasols à rénover/changer crèche Lowendal** : les parasols sont en mauvais état. Serait-il possible de les faire réparer ou changer afin que les enfants puissent profiter de la terrasse cet été ? Pour rappel, la crèche Lowendal est crèche de regroupement cet été.

La pose de parasols est impossible car le sol souple a déjà été posé. Il est rappelé qu'en cas de fortes chaleurs, les enfants ne sortent que lorsque le soleil ne frappe pas sur les aires de jeux.

4. **Espaces verts de la crèche Lacordaire totalement à l'abandon** : qu'en est-il de l'entretien avant la mise en place du projet Parisculteur (au mieux finaliser en 2018!) Herbes hautes, déchets etc.. ?

La bagarre juridique se poursuit : personne n'est chargé de l'entretien de cet espace, donc aucun travaux d'entretien n'est prévu pour le moment. Fin 2016, le jury du concours Pariculteur choisira le projet de modification de la parcelle (qui aura lieu en 2017)

Un parent souligne l'intérêt de l'IME voisin pour cet espace dans lequel il aimerait créer un jardin partagé.
Mme Malassis conseille à l'IME de se tourner vers Pariculteur pour discuter de cette question.

5. **Réparation des portes en ferrailles de la crèche Lacordaire :** lors du conseil des parents

du 15 mars dernier, Madame Garnerao (CASPE) avait parlé d'une intervention fin mars. Après des relances par emails, auxquels elle n'a jamais répondu, quand est prévu l'intervention de la SLA pour réparer les portes en ferraille des différents niveaux ? Rentrée prochaine?

Mme Hec assure que ces travaux seront réalisés la semaine prochaine (entre le 27 juin et le 1er juillet 16).

6. **Problème d'étanchéité du dôme en verre de l'étage des plus petits de la crèche Lowendal** : Des fuites ont eu lieu récemment

De gros travaux de menuiserie seront conduits pendant les vacances 2017. Rien ne sera fait avant. Il y a des travaux plus prioritaires à faire avant. La section locale d'architecture qui s'occupe aussi des écoles doit suivre un calendrier très chargé. Il faut aussi que ces travaux soient soumis au budget.

<u>Organisation :</u>

1. **Vote pour les budgets participatifs** : *la commission de sélection des projets retenus s'est tenue le 9 juin 2016. La liste des projets retenus soumis au vote sera ouverte en septembre 2016. Nous vous tiendrons informés des projets liés aux crèches.*

Le projet Falguière ne pourra être retenu car pour être soumis au vote le projet doit concerner tout un quartier. Mais Mme Malassis assure qu'une solution sera trouvée pour que ce projet voit le jour par un autre biais.

2. **Panneaux dans les crèches :** faut-il faire valider par la directrice chaque document transmis par la Présidente des parents ou pouvons-nous afficher les documents reçus directement (ex : fête des familles, pv, inscription à la formation premiers secours, CR de conseil) ?
   Serait-il possible de mettre les directrices en copie des messages envoyés par la Présidente des parents ou de leur faire un message pour autoriser les parents délégués à faire l'affichage sur le panneau ?

Mme Hec réaffirme que les parents délégués peuvent tout afficher sur le panneau qui leur est destiné. Dans les casiers, ils ont la possibilités de communiquer avec les familles ; ils doivent juste en informer la directrice.

3. **Dates de rentrée crèches et écoles :** il y a un décalage cette année pour la rentrée des écoles prévue le 1er septembre et la rentrée des crèches prévue le 5 septembre. Est-il possible d'uniformiser ces dates de rentrée afin d'éviter 5 jours sans moyen de garde ?

C'est une décision de la DFPE. Pour rappel : le regroupement est possible jusqu'au 2 septembre inclus.
Les calendriers des écoles et des crèches sont adoptés par deux organisations différents : l'éducation nationale et la DFPE. Les crèches ne ferment que 6 ou 7 semaines par an contrairement aux écoles qui ferment 2 mois.

4. **Formation Premiers Secours :**
   Message à la Mairie : Bravo et merci pour l'organisation de la formation Premiers Secours.
   Message aux Parents : Plus de 40% des inscrits (191 au total, 120 présents) ne sont pas venus (et sans s'excuser). Il est demandé aux parents de respecter leur engagement lorsqu'ils s'inscrivent par respect pour les organisateurs et pour ne pas bloquer une place qui pourrait

réellement intéresser quelqu’un d’autre.

5. **Prochaine session formation Premiers Secours :** devant le succès de la première session et la déception de certains parents de n'avoir pas pu y participer, nous envisageons d'en organiser une autre en septembre. Le nombre serait limité à 120 inscrits (les premiers) et se ferait par un formulaire en ligne que chaque parent participant complèterait, notamment pour éviter les erreurs de saisie dans les adresses mails. Nous rappelons encore l'importance de l'engagement des inscrits pour ne pas mobiliser des formateurs inutilement et ne pas bloquer les places de parents plus motivés.

Mme Malassis propose qu'une date soit choisie en octobre puisque le mois de septembre est déjà très chargé avec les rentrées, la fête des familles, le forum des associations, le forum des sports...

Santé/hygiène :

1. **Pigeons crèche Keller** : des pigeons se regroupent au dessus des stores et de la terrasse. Serait-il possible de prévoir des systèmes de « pics » pour éviter les déjections à cet endroit ?

Un devis a été demandé pour installer une protection anti-pigeons.

Personnel :

1. **Grèves** : le délai pour se déclarer gréviste n'est-il pas de 48h ? Ce serait le minimum pour que les parents puissent s'organiser et ne pas être pris au dépourvu le matin même.

Non, les grévistes peuvent se déclarer jusqu'à leur prise de poste.

2. **Logements sociaux pour le personnel de crèche** : si les nouvelles demandes semblent avoir été honorées, qu'en est-il pour les anciens qui ont des demandes depuis parfois plusieurs années et qui fatiguent chaque jour un peu plus de leur trajet ? Cela pourrait améliorer la qualité de la prise en charge de nos enfants.

Mme Malassis assure faire le nécessaire mais demande à être relancer régulièrement (via les directrices de crèches) pour les demandes plus anciennes. Elle explique que le nombre d'appartements soumis à la commission est très variable et qu'elle ne propose que des dossiers qui sont compatibles avec les demandes (conditions sociales, revenus, localisation...) car en cas de refus du logement, le demandeur voit son dossier gelé un an. Sur l'arrondissement, il y a 9 000 demandes en cours.

Le conseil se conclut par l'annonce des départs des directrices des crèches Lacordaire et Santos Dumont. Deux nouvelles personnes sont donc attendues pour cette rentrée.
Mme Chauveau, coordinatrice du secteur est, quitte aussi son poste.
Une réception est organisée le 29 juin à 19h pour les remercier.